

Justin Prudhomme, Domaine Pierre-Jean Villa, côtes du Rhône septentrionales

Du compost pour redresser le taux de MO liée

Le terroir de Saint-Joseph est réputé pour ses sols riches en sable. La gestion de la matière organique y est parfois problématique. Sur le domaine Pierre-Jean Villa, le taux de matière organique est, à première vue, satisfaisant. Mais en détaillant un peu, un déséquilibre MO libre et MO liée a été constaté.

Cette année, nous avons fait analyser nos sols. La texture se compose de 82 % de sable, de 13 % de limon et de 5 % d'argile. La matière organique totale est de 1,3 %. D'après les standards utilisés par le laboratoire Celesta-lab, c'est une quantité satisfaisante pour un sol viticole.

Peu ou prou, nous connaissions déjà ces proportions et nous souhaitions aller au-delà de l'aspect purement quantitatif.

Nous avons donc commandé un diagnostic de la dynamique organo-biologique de notre sol. L'étude a révélé un déséquilibre entre le taux de matière organique libre et celui de matière organique liée. Avec une MO libre à 0,5 % et une MO liée à 0,8 %, il manque 6 t/ha de MO liée selon l'interprétation du laboratoire.

Le fumier que nous apportions jusqu'à présent n'était pas adapté à notre parcelle. Composé majoritairement d'une matière organique très facilement dégradable, les micro-organismes mettaient beaucoup (voire trop) d'éléments nutritifs à disposition de la plante, et pas forcément au bon moment. Celesta-lab nous a orientés vers du compost de déchets verts. Nous allons nous fournir auprès d'une station de compostage. Située à quelques kilomètres du

domaine, elle est approvisionnée par les déchets de paysagistes. La tonne est proposée à 15 euros hors frais de transport. L'indice de stabilité de la matière organique (ISMO) du compost proposé est de 85 % d'après l'analyse donnée. À partir de ce compost, le laboratoire nous a fait la préconisation suivante : 5 t/ha/an sur cinq ans. Pour des raisons logistiques et économiques, nous allons apporter les 25 tonnes en trois fois. Le conseiller Celesta-lab nous a confortés dans notre choix. Aucun autre apport ne sera fait en parallèle. La vigne est enherbée un rang sur deux et nous laissons les sarments au sol.

Séverine Favre



JUSTIN PRUDHOMME

« La matière organique contenue dans le fumier se dégradait trop vite, il nous fallait un amendement plus stable », explique Justin Prudhomme.

Après une analyse de sol détaillée, le fumier a été remplacé par du compost de déchets verts. Le domaine Pierre-Jean Villa s'approvisionnera sur une station de compostage de proximité : 15 euros/t. 25 tonnes seront apportées en trois fois sur cinq ans.



C. MILOU / PIXEL IMAGE